

## Nuisances et intoxications causées en France par le phytoplancton et les "efflorescences" marines - Synthèse préliminaire



Les intoxications humaines résultant de la consommation de coquillages sont connues en France depuis plusieurs siècles. On peut supposer que la cause principale a d'abord été d'origine bactériologique, eu égard aux conditions de transport et à l'absence de contrôles de salubrité dans le passé. Quoi qu'il en soit, il faut compter aujourd'hui avec une autre origine, à savoir les proliférations de certaines algues unicellulaires planctoniques (phytoplancton), qui causent dans notre pays jusqu'à plusieurs milliers d'intoxications par an. Soulignons que la France a été jusqu'ici largement épargnée, puisque d'autres pays comptabilisent des dizaines ou centaines de décès depuis le début du siècle. On vient toutefois de découvrir la présence dans nos eaux côtières d'une espèce connue comme hautement toxique dans d'autres pays (c'est peut-être elle ou l'une de ses congénères qui a tué une dizaine de personnes dans le nord de la France au tout début du siècle). Par ailleurs, nos exploitations aquacoles sont assez fréquemment touchées par des proliférations planctoniques qui peuvent détruire des quantités notables de mollusques et de poissons. Ce fut le cas de la moitié du stocks de moules de la baie de Douarnenez en 1980 et on se souvient des conséquences vis-à-vis des élevages de salmonidés de l'épisode à *Chrysochromulina* de 1988 en -mer du Nord, qui a bien voulu épargner nos côtes. Un phénomène d'un autre type sévit périodiquement dans le Pas-de-Calais: accumulation d'une écume nauséabonde sur les plages et obturation des canalisations d'eau de mer des installations industrielles. Les nuisances et les pertes économiques sont donc devenues, en 10-20 ans, significatives: destruction de stocks, réduction d'emploi dans les installations conchylicoles ou aquacoles, mévente consécutive aux périodes d'interdiction de consommation, nettoyage des installations côtières, etc. Telles sont les raisons qui ont suscité le lancement, en 1989, d'un programme national de recherche intitulé "Efflorescences algales marines", placé sous une tutelle multiple (le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement, le Ministère de la Recherche et de la Technologie, le Ministère chargé de la Mer, l'IFREMER et le CNRS-PIREN). L'une des premières tâches définies dans ce programme était la rédaction d'une synthèse des connaissances françaises et mondiales. Le texte qui suit est une synthèse préliminaire rédigée en vue de la 2ème réunion du Comité Directeur du programme (15 mars 1990). Il ne comporte, volontairement, aucune illustration et aucune référence bibliographique; la synthèse elle-même sera disponible dans le courant de juin 1990.

**Auteurs du document :** Sournia, A., Belin, Catherine, Berland, B., Erard-le Denn, Evelyne, Grzebyk, Daniel, Marcaillou-le Baut, Claire, Lassus, Patrick, Partensky, F.

**Thème (issu du Text Mining) :** MILIEU NATUREL, FAUNE, MICROORGANISMES NON PATHOGENES - PLANCTON, ENVIRONNEMENT

**Date :** 1990-03

**Format :** text/xml

**Langue :** Inconnu

**Droits d'utilisation :** info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

**Télécharger les documents :** <https://archimer.ifremer.fr/doc/00069/18017/15569.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00069/18017/>

**Permalien :** <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/nuisances-et-intoxications-causees-en-france-par-le-phytoplancton-et-les-efflorescences-marines-synt0>